



L'intersyndicale du Nord-Pas de Calais CGT/ FO / FSU

à **Ministère de l'Intérieur**
Monsieur le Ministre
Christophe CASTANER
Place Beauvau
75800 Paris cedex 08

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à porter à votre connaissance les faits suivants :

Depuis le 5 décembre, comme dans le reste de la France, nos organisations syndicales sont dans l'action contre le projet de loi Retraites du gouvernement.

Régulièrement, lors de nos manifestations, un groupe de personnes non identifiées s'immisce dans nos cortèges et se livrent à un certain nombre de dégradations : vitrines, panneaux publicitaires ou abribus brisés. Notre service d'ordre de la manifestation isole le cortège syndical de ce groupe d'individus. Facilement repérables au départ de la manifestation, ces individus ne font l'objet d'aucune intervention de la police pourtant massivement présente.

En revanche, les forces de l'ordre arrosent systématiquement de gaz lacrymogène les manifestants pacifiques. Les casseurs, eux continuent à casser sans être inquiétés.

Qui plus est, à plusieurs reprises lors des différentes journées d'action, les forces de l'ordre sont intervenues violemment, y compris contre les têtes syndicales, dans des rues et à des moments où aucune violence ne se produisait.

En outre, prenant prétexte des incidents et dégradations provoqués par les groupes d'individus mentionnés ci-dessus (dont nous ne sommes nullement responsables rappelons-le), la Préfecture nous impose, parfois du jour au lendemain, des changements de parcours qui interdisent le parcours habituel des manifestants syndicales en centre-ville (rue de Paris, rue Faidherbe, rue Nationale, rue de Solférino) et nous relèguent dans des artères où nous sommes peu visibles, y compris, comme le 24 janvier dernier, dans une rue où se trouvait une énorme benne de briques sur laquelle était écrite "servez-vous" (rue de Wazemmes) : une belle invitation aux casseurs à se servir en effet...

Enfin, le jeudi 23 janvier, Lille était la seule ville de France à se voir interdire les flambeaux par arrêté préfectoral.

Il nous devient difficile, au vu de tout cela, de ne pas croire à une politique préfectorale d'intimidation dans le but de vider les cortèges de manifestants, voire de restreindre abusivement l'exercice du droit de manifester, dont nous avons la faiblesse de penser qu'il devrait, au contraire, être protégé par les autorités publiques

Nous ne demandons qu'à être détrompés, et vous demandons de veiller à ce que le droit de manifester soit pleinement respecté à Lille comme il devrait l'être.

En tout état de cause, nous ne renoncerons pas à l'exercer, dans le cadre des lois qui le réglementent, quitte, en tant que de besoin, à dénoncer publiquement les abus dont nos cortèges seraient la cible.